



Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Spécialité ACS'AGRI Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

RNCP 39836

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), diplôme de niveau 5 permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein d'entreprises de production, de transformation et de commercialisation dans le secteur de l'agriculture. Il prépare à être responsable d'exploitation, technicien conseil et animateur, technicien d'expérimentation, contrôleur, auditeur, chef de production,...

EIL : CONCEVOIR UN SYSTÈME EN AGROFORESTERIE

ORGANISATION DE LA FORMATION

- En apprentissage
- 1350 heures de formation en centre.
- 1864 heures en entreprise.
- 35 heures par semaine, en centre ou en entreprise.
- Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et/ou des acquis.
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

POURSUITE

- Je peux directement exercer mon métier ou poursuivre en formation : Licence pro, Certificat de spécialisation.

PUBLICS CONCERNÉS

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus et être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Entretien individuel
- Contrat d'apprentissage au plus tard dans les 3 mois après entrée au CFA

QUAND ?

- Sur 2 ans de septembre 2025 à juin 2027

OÙ ?

CFAA de la Dordogne
Antenne de Périgueux



Domaines	Intitulés des modules	Domaines
Tronc commun BTSA	M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui	Science économique et sociale / Français / ESC
	M2 : Construction du projet personnel et professionnel	Sport / ESC / Accompagnement du projet professionnel et personnel
	M3 : Communication	Information-documentation / Anglais / ESC
Modules Spécifiques ACS'AGRI	M4 : Pilotage de système biotechnique	Productions animales / Productions végétales / Biologie-Ecologie / Mathématiques / Informatique
	M5 : Gestion administrative, économique et financière de l'entreprise	Comptabilité / Gestion / Fiscalité / Mathématiques
	M6 : Organisation du travail en entreprise agricole	Productions animales/ Productions Végétales/ Management / Législation
	M7 : Pilotage d'un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multi performance et de résilience	Productions animales / Productions végétales / Stratégie
	M8 : Accompagnement du projet stratégique dans le entreprises agricoles	Histoire-Géographie / Science économique et gestion / Productions animales / Productions végétales

Méthode et moyens pédagogiques - évaluation

- Intervenants extérieurs, visites d'entreprises et sorties pédagogiques.
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle.
- Pluridisciplinarité, suivi et accompagnement personnalisé, conduite de projet ...
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.
- Référent handicap.

Plateaux Technique :

- Exploitation agricole au Domaine des Chaulnes
- Salle informatique, centre d'auto formation et CDI
- Simulateur de conduite
- Locaux accessibles PMR

Modalité d'évaluation :

3 épreuves terminales (M1,M7 et M8) et 5 épreuves en cours de formation. Le diplôme s'obtient en ayant une moyenne générale de 10/20.

Modalité pratique :

- Le CFA est ouvert du Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et vendredi de 8h00 à 16h30.
- Possibilité de restauration d'hébergement sur le lieu de formation.

Frais de scolarité :

- **Formation gratuite**
- Restauration et hébergement au 01/01/2025: 1,50 € le repas et 3,00 € la nuitée pour les personnes en contrat d'apprentissage. Facturation au réel. (Tarifs en vigueur au Conseil Administration du 3 Décembre 2024)
- Aide au permis à partir de 18 ans (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et État) pour les personnes en contrat d'apprentissage.

RÉMUNÉRATION

Rémunération	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27 %	39 %
De 18 à 21 ans	50 %	57 %
De 21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et plus	100 % du SMIC	

- **Aide financière de 5000 € (6000 € si l'apprenti(e) a une RQTH maximum) la 1ère année d'exécution du contrat pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés pour tout contrat signé avant le 31/12/2025**
- Aides spécifiques pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

CFAA DE LA DORDOGNE
Antenne Périgueux
Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Contact :

Laura TRICOT
05.53.02.61.35
cfa.perigueux@educagri.fr

<https://perigord.educagri.fr>
Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet

